



CERNA, Centre d'économie industrielle

Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris

60, bld St Michel - 75272 Paris cedex 06

Tél. : (33) 01 40 51 91 73

Fax : (33) 01 44 07 10 46

E-mail : giraud@cerna.ensmp.fr

[http ://www.ensmp.fr/Fr/CERNA/CERNA](http://www.ensmp.fr/Fr/CERNA/CERNA)

Globalisation et inégalités

Gagnants et perdants de la mondialisation

Pierre-Noël Giraud

in Pascal Combemale & Jean-Paul Piriou, Dr.
« Sciences économiques et sociales - Nouveau manuel »
Editions La Découverte, pp. 217-218

1999

La théorie économique établit que la libre circulation des marchandises et des capitaux est favorable au bien-être moyen. La globalisation financière permet en effet à l'épargne constituée dans un territoire de s'investir dans n'importe quel autre. L'épargne mondiale s'oriente ainsi vers les investissements les plus rentables, et stimule donc au maximum la croissance. Le libre-échange des marchandises abaisse leur prix et stimule partout les efforts de productivité, ce qui est en moyenne favorable aux consommateurs.

Mais la théorie reconnaît aussi que l'amélioration du bien-être moyen engendré par la globalisation peut s'accompagner d'un accroissement de certaines inégalités. Les modèles statistiques d'équilibre, tel celui de Hecksher-Ohlin, sont cependant très frustes en la matière. C'est en effet dans leur dynamique qu'il faut évaluer les effets de la globalisation. Tout devient alors une question de rythme : rythme de la globalisation d'un côté, rythme d'adaptation des territoires qui y sont soumis et d'évolution des modes de régulation nationale et internationale de l'autre.

Ainsi la libéralisation de la circulation des capitaux, très rapide dans les années quatre-vingt, a eu deux types d'effets : d'une part une nette amélioration de la part du capital par rapport à celle du travail dans le partage de la valeur ajoutée, et d'autre part une multiplication et une amplification des phénomènes spéculatifs, engendrant des bulles financières suivies de krachs. Le premier effet s'explique aisément : les détenteurs de capitaux peuvent désormais mettre en compétition les emprunteurs, firmes et Etats, du monde entier, et exiger d'eux des rendements élevés. Les firmes à leur tour peuvent, grâce à la libre circulation des marchandises, mettre en compétition les salariés du monde entier. Le rapport de force entre capital et travail a donc évolué au bénéfice du premier. Cet avantage est encore accentué par la fiscalité, car il est de plus en plus difficile à un État de taxer les revenus d'un capital de plus en plus mobile, contrairement à ceux du travail, qui est un facteur pratiquement fixe.

Second phénomène: l'extrême mobilité d'une masse énorme de capitaux cherchant des placements à court terme, risqués mais rentables, engendre des bulles spéculatives suivies de krachs, comme en Asie du Sud-Est durant l'été 1997. Ces krachs financiers engendrent à leur tour des dépressions économiques qui aggravent les inégalités sociales.

Ces phénomènes ne cesseront que lorsque de nouvelles formes de régulation financière internationale, incluant une certaine harmonisation fiscale au plan mondial, se seront substituées aux anciennes régulations nationales, efficaces dans des économies beaucoup plus fermées.

Quant au libre-échange de marchandises, pour comprendre ses effets sur les inégalités

internes dans un pays riche, comme la France, il est utile de distinguer le commerce entre pays riches, qui est pour l'essentiel un commerce intrabranche, et le commerce avec les pays à bas salaires, qui est un commerce interbranches.

Le rôle de la compétition des pays à bas salaires dans la croissance du chômage et/ou des inégalités salariales dans les pays riches est une des questions les plus controversées. La plupart des économistes ne nient pas le phénomène, mais considèrent que son importance est limitée. Des échanges croissants entre un pays riche et un pays à bas salaires entraînent en effet une destruction nette d'emplois dans le pays riche, même s'ils restent équilibrés. La raison en est que dans un million de francs d'exportations d'un pays riche vers un pays à bas salaires (par exemple, des avions), il y a moins d'emplois que ceux qui ont été remplacés, dans le pays riche, par un million d'importations en provenance des pays à bas salaires, par exemple dans le secteur de l'habillement. C'est d'ailleurs tout l'intérêt de ce commerce pour le pays riche : en échangeant des avions contre des vêtements, il peut se procurer la même quantité de vêtements avec moins de travail, et donc rémunérer mieux ce travail. Mais cela s'accompagne, dans un premier temps, d'une destruction initiale d'emplois. Ce phénomène est incontestable, mais quelle est son ampleur ? Des études ont montré que le contenu en emplois des exportations des pays riches est de 20 % inférieur à celui des activités remplacées par les importations des pays pauvres. Puisque les importations totales des pays à bas salaires ne représentent que 3 % environ du PIB de l'Europe, le solde négatif en emplois de ce commerce serait de l'ordre de 0,6 % de l'emploi total, ce qui est effectivement très peu quand on connaît des taux de chômage de plus de 10 %.

Mais il est un autre mécanisme dans la compétition des pays à bas salaires, plus complexe à analyser et surtout à mesurer. Les firmes des pays pauvres, qu'elles soient d'origine nationale ou des firmes des pays riches « délocalisées », soumettent celles restées dans les pays riches à une violente compétition par les prix. Même si ces dernières résistent et que donc les importations en provenance des pays pauvres n'augmentent pas, elles ne peuvent le faire qu'en s'imposant de violents efforts de productivité du travail. De nouveau, cela se traduit d'abord par des destructions d'emplois.

Dans la compétition entre pays riches, c'est essentiellement ce dernier mécanisme qui joue. Entre eux, en effet, pas de différences très importantes de structure des coûts du travail, d'où la prédominance d'un commerce intrabranche. Mais à partir des années soixante-dix, avec le libre-échange croissant et les fluctuations de taux de change entre grandes monnaies, une compétition acharnée par les prix s'est également déployée entre firmes situées dans des pays riches différents, alors que ce type de compétition était beaucoup plus tempéré à l'intérieur des territoires en croissance autocentrée des « Trente glorieuses ». Cette compétition par les prix a contraint les industries et les services exposés à la compétition internationale à des efforts drastiques de productivité au moment même où les actionnaires,

libres de déplacer leurs capitaux où ils l'entendaient, exigeaient de toutes les firmes des rentabilités équivalentes à celles des « meilleures » d'entre elles. Ce fut le début de la vague de « chasse aux sureffectifs » avec licenciements massifs.

Dans les pays riches, le libre-échange se traduit donc d'abord, depuis le milieu des années soixante-dix, par une accélération du rythme de destruction des emplois dans les secteurs soumis à la compétition internationale. Tout se joue donc sur le rythme de création de nouveaux emplois dans ces secteurs. S'il est suffisant, la globalisation ne provoque ni chômage ni inégalités entre salariés. Mais on comprend que, ce rythme de création devant s'accélérer lui aussi, il y faut un très gros effort d'innovation et de formation. Sinon, soit on assiste à une montée du chômage, soit ceux qui ont perdu leur emploi doivent se « déverser » vers les secteurs « protégés », non soumis à la compétition internationale. Mais pour cela, il faut que la demande pour ces biens et services protégés augmente ; il faut donc que leur prix relatif baisse ; il faut donc que les salaires relatifs dans ces secteurs baissent, ce qui provoque un accroissement des inégalités salariales pouvant aller jusqu'à la multiplication du nombre des *working poors* effectuant des « petits boulots » (des gens qui, bien que travaillant, sont en dessous du seuil de pauvreté), comme on l'a constaté aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

C'est à dessein que nous avons employé le terme de « déversement » utilisé par Alfred Sauvy pour décrire les effets du progrès technique. Pour Sauvy, lorsqu'un progrès technique très rapide détruit des emplois dans un secteur, ces emplois doivent se « déverser » dans un autre. En effet, du point de vue des mécanismes essentiels, le libre-échange agit exactement comme le progrès technique. Favorables à long terme, ils peuvent tous deux créer de graves problèmes d'adaptation se traduisant par une croissance des inégalités. Mais, dans les deux cas, les Etats ne sont pas impuissants pour atténuer, voire annuler ces effets négatifs. Il leur faut, cependant, profondément modifier leurs modes de régulation des mécanismes de marché, tant à l'intérieur de leurs frontières que dans le domaine de la coopération internationale.